



DIPLOME D'ETAT DE MONITEUR EDUCATEUR

89% de réussite au diplôme d'état en 2018

<p>Diplôme Diplôme d'état de niveau 4 (niveau baccalauréat) Fiche RNCP492</p>	<p>Le métier Le moniteur éducateur fait partie des treize métiers du travail social tels que définis par le Ministère des Solidarités et de la Santé. Le moniteur éducateur concourt à l'éducation d'enfants et d'adolescents ou au soutien d'adultes présentant des déficiences physiques, psychiques, des troubles du comportement ou en difficulté d'insertion. Par son intervention dans le quotidien et par les projets qu'il élabore, il aide les personnes en difficulté à restaurer ou à préserver leur autonomie.</p> <p>La formation Enseignement théorique : 950 heures réparties en quatre domaines de formation DF 1 – Accompagnement social et éducatif spécialisé DF 2 - Participation à l'élaboration et à la conduite de projet éducatif spécialisé DF 3 – Travail en équipe pluriprofessionnelle DF 4 – Implication dans les dynamiques institutionnelles</p> <p>Formation pratique : 980 heures organisées en 3 périodes La formation pratique se déroule sous la forme de 2 ou 3 stages d'une durée minimale de 8 semaines (280h).</p> <p>Méthode pédagogique : La pédagogie active de l'alternance intégrative, demande une forte implication des apprenants. Elle leur permet d'acquérir les capacités relationnelles et professionnelles nécessaires à l'exercice de cette profession. Une partie de la formation pourrait se réaliser en FOAD (Formation Ouverte et A Distance)</p> <p>Modalités de certification : Elles sont définies par l'arrêté du 20 juin 2007 relatif au diplôme d'Etat de moniteur éducateur et plus particulièrement dans l'annexe II référentiel de certification.</p> <p>Les conditions d'admission La sélection à l'entrée en formation se fait sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une épreuve écrite d'admissibilité pour apprécier le niveau de culture générale et les aptitudes à l'expression écrite. - Une épreuve orale destinée à évaluer l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession. <p>Sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité les candidats titulaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV - Du baccalauréat ou d'un diplôme européen ou étranger réglementairement admis en dispense du baccalauréat - Du diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale - Du BEATEP spécialité activité sociale et vie locale ou BP JEPS animation sociale - Du diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale ou mention complémentaire aide à domicile - Du diplôme d'Etat d'assistant familial - Du diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social
<p>Pré-requis Niveau 3^{ème} Être âgé de 18 ans minimum</p>	
<p>Lieu de formation IRDTS 6 rue Ernest Caveland Troubiran – 97300 CAYENNE</p>	
<p>Durée 2 ans 950h de formation théorique 980h de formation pratique</p>	
<p>Voie d'accès En formation initiale En formation continue Par la VAE</p>	
<p>Tarif et modalités de financement Frais d'admission : 175€ Frais d'inscription : 310€/an</p> <p>En formation initiale ou pour les demandeurs d'emploi le coût pédagogique est intégralement pris en charge par la CTG</p> <p>En formation continue le coût peut être accompagné dans le cadre du plan de développement des compétences de votre employeur ou de votre CPF</p> <p>Coût de la formation (hors VAE) : 15 508,50€</p>	

Pour nous contacter : IRDTS - 6 rue Ernest CAVELAND - TROUBIRAN - 97300 CAYENNE

Tel. 05 94 25 34 88 – Email : contact@irdts.org – www.irdts.org